

# Les grandes revues scientifiques coûtent de plus en plus cher à nos unifs

Nature, The Lancet... Les prestigieuses publications scientifiques augmentent leurs tarifs. Face à ce phénomène, l'alternative de la publication en accès libre fait des adeptes.

ARTHUR SENTE

**T**rois millions et demi d'euros. C'est ce que dépense annuellement l'ULg pour que ses chercheurs puissent consulter des revues scientifiques. Un montant qui donne une idée approximative des coûts pour les autres universités francophones, alors qu'elles négocient en consortium les contrats passés avec les majors de l'édition que sont Springer, Nature, Wiley ou encore Elsevier (The Lancet, Cell, etc.), n°1 mondial. «*Sur ce montant, pratiquement 60% correspondent aux grands groupes*», affirme Bernard Rentier, recteur de l'ULg de 2005 à 2014. Alors que ce pré carré s'octroie des marges dépassant les 30%, la position de force des grands groupes commence à déranger.

«*Nous sommes toujours dans un modèle où on négocie sur les pourcentages d'augmentation qu'ils nous demandent*», explique en effet Muriel Baguet, directrice du Département des bibliothèques et de l'information scientifique de l'ULB mais aussi de la Bibliothèque interuniversitaire de la Communauté française de Belgique (BICFB). «*Même si, pour les*

*grands ensembles de revues, on nous demande 2-3% d'augmentation plutôt que 4-5% à une époque, le vrai problème c'est que l'on reste complètement dépendant de ces éditeurs-là.*» Outre le fait qu'elles assurent la coordination du «peer reviewing» (faire relire les articles par d'autres chercheurs reconnus dans le domaine), les grandes revues sont en effet synonymes d'un prestige essentiel pour qui souhaite se tailler une réputation, postuler pour des fonds, etc. «*On parle de marché non-élastique*», explique Marc Vanholsbeeck, responsable de la Direction de la Recherche scientifique de la Communauté française et docteur en communication à l'ULB. *Les chercheurs voudront continuer à être abonnés à la revue, quel que soit son prix. Et une revue n'en remplace pas une autre.*»

## Libre accès

Face à ce modèle imprégné par l'idée du «payer pour lire», des alternatives ont émergé avec l'apparition du web: des plateformes illégales comme Sci-Hub (sorte de Pirate Bay de la science), mais surtout la notion de publication en «open access», soit le fait de céder un article en accès gratuit et ouvert à quiconque, généralement via internet.

Alors que des revues «libres» sont apparues, les grands éditeurs ont, eux aussi, adapté leur offre en proposant l'option «open». Mais le chercheur désireux de publier chez eux de cette manière doit alors s'acquitter de charges pouvant dépasser le millier d'euros. Ce modèle fait donc payer le chercheur (et la collectivité qui le finance) deux fois:

d'abord pour lire, puis pour ouvrir la recherche au plus grand nombre.

En créant, entre 2004 et 2006, des «répertoires institutionnels de dépôt» sous l'impulsion de la BICFB, les universités francophones ont aussi cherché des solutions. On demande techniquement à tout chercheur publiant un article de le déposer sur la plateforme numérique de son université, l'accès libre étant encouragé. Jusqu'à présent, l'ULg est, avec sa plateforme Orbi, la seule à rendre cette procédure obligatoire: en cas de non-dépôt, l'article ne sera pas pris en compte lors de l'évaluation du chercheur, notamment lors des demandes de financement. Marginale à ses débuts, l'approche coercitive percole. «*Il y a 4-5 ans, on n'était que trois avec le Luxembourg et une université portugaise. Maintenant, on est à peu près une cinquantaine. Mais voilà, la semaine dernière, la Suisse a dé-*

*cidé que c'était comme ça pour toute la Suisse!*» se réjouit Bernard Rentier.

## Décloisonner

«*Cette stratégie, c'est un peu David contre Goliath*», reconnaît Marc Vanholsbeeck. Mais si elle ne réduit pas directement le coût d'achat des revues pour les universités, elle a le mérite d'ouvrir le savoir et d'attirer l'attention sur la problématique. «*Il y a 5 ans, les chercheurs n'avaient aucune idée du coût de tout cela, seuls les bibliothécaires le savaient.*» Or, sans un changement de perception de l'open access par les scientifiques et des méthodes d'évaluation des chercheurs, pas de transition possible.

Comme l'illustre ce témoignage recolté auprès d'un doctorant en mathématiques appliquées à l'UCL, c'est cependant à l'inverse que semblent être encore encouragés les jeunes scientifiques: «*Viser les plus grandes revues, les plus prestigieuses, c'est clairement vers ça qu'on nous pousse. J'ai récemment postulé pour une bourse. Une des questions qui était posée était: "Si tu as de bons résultats, dans quelle revue tu comptes publier?" Et la réponse à donner était: "Dans les revues les plus prestigieuses."*»

## L'intérêt pour une science ouverte percole en Europe

**En Allemagne et aux Pays-Bas, de nouvelles approches sont menées à l'échelle nationale. Tandis qu'en Belgique, un décret francophone va bientôt systématiser la publication en open access.**

Il serait étonné de voir dans le libre accès aux articles scientifiques une lubie de quelques académiciens et bibliothécaires. Au niveau européen, le changement de modèle est aussi en train de se manifester concrètement. Ainsi, pour tous les projets subventionnés par le programme Horizon 2020 et les bourses prestigieuses du Conseil européen de la recherche (ERC), il est désormais obligatoire de publier en accès ouvert.

Au niveau des Etats membres, les choses bougent aussi même si les approches diffèrent. En Allemagne, un groupement d'universités est engagé dans un bras de fer avec l'éditeur Elsevier dans le cadre de la négociation d'un nouveau contrat. «*Les Allemands disent: notre vision, c'est qu'il ne faut plus négocier un abonnement pour lire leurs revues, ex-*

*plique Muriel Baguet, directrice du Département des bibliothèques et de l'information scientifique de l'ULB. À la place, ils négocient un coût raisonnable pour que leurs chercheurs publient en accès libre immédiatement dans ces mêmes revues.*» *Double façon de comprendre les choses. C'est très bien au niveau sociétal, c'est clair. C'est aussi très bien pour pousser au niveau international l'excellence de la recherche allemande, car évidemment, ces auteurs-là vont être beaucoup plus lus et beaucoup plus cités.*»

Les Pays-Bas ont quant à eux développé une autre approche, moins radicale, en négociant avec les éditeurs ce qu'on appelle des «accords de compensation», à savoir un taux de publication en open access garanti pour les chercheurs néerlandais, directement compris dans le prix des abonnements des universités.

## Top down

En Belgique francophone, les universités ne sont plus non plus seules à se préoccuper de

la chose. Un décret préparé par le ministre Marcourt et validé en seconde lecture par le gouvernement au début du mois de décembre imposera bientôt la prise en compte exclusive des listes de publications générées à partir des répertoires numériques des universités dans le cadre des procédures de nomination, promotion et attribution de crédits aux chercheurs. Autrement dit, il généralisera ce qui se passe déjà à Liège, où le taux de dépôt d'articles est sensiblement plus élevé qu'à l'UCL et l'ULB. «*Il y a un passage top down qui est un peu autoritaire mais qui est nécessaire pour amorcer le processus*», analyse Bernard Rentier, ancien recteur de l'ULg. Parallèlement, le décret consacrera un accès ouvert pour tous les articles scientifiques dès publication, ou dans un délai de 6 mois (pour les sciences techniques et médicales) voire de 12 mois (pour les sciences humaines et sociales) si un embargo est prévu avec un éditeur.

A.S.T.